



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet

Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 13 octobre 2016

INFORMATION MEDIAS

Ajustement des opérations financées par le contrat de projet n°2 au titre de l'exercice 2016

Le 15 février dernier, l'État et le Pays ont acté la programmation 2016 du contrat de projets 2015-2020 relatif aux opérations d'investissements de la Polynésie française.

Sur une enveloppe totale de projets de 3,4 milliards de FCFP, 10 opérations relevaient du logement social, pour un total de 2,3 milliards de FCFP.

Depuis, suite aux études de faisabilité diligentées par le Ministère en charge du logement, des ajustements s'avèrent nécessaires.

En effet, le projet de construction de logements sociaux située à Paea, intitulée « domaine Ahnne », ne pourra pas être réalisé et sera donc remplacé par la construction de 20 logements individuels à Vairao (« Tefao »).

De plus, deux autres projets – « Tefatufatu » et « Atima 2 » – doivent être réévalués en raison des résultats des études topographiques.

C'est pourquoi, le jeudi 13 octobre, à 14h00, le Secrétaire général du Haut-commissariat et le Ministre en charge du logement ont réuni le comité de pilotage du contrat de projets afin de valider ces modifications et de permettre ainsi un prompt commencement d'exécution de ces projets.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr